

Conseil municipal de Bourges - 15 février 2018

Intervention d'Irène Félix

Monsieur le maire, chers collègues,

Je dirai un mot du contexte national dans lequel s'inscrit ce débat budgétaire. Puis j'en viendrai à la situation propre de Bourges.

Ce matin, je visitais une belle entreprise berruyère. Les dirigeants insistaient sur l'importance de mobiliser l'analyse, l'expérience et la créativité de chaque opérateur, sur le terrain, pour rendre l'entreprise plus performante. Nous échangeons sur ce que cela requiert de sérénité, de mise en confiance et considération pour que chacun s'autorise à contribuer et inventer et combien cela est utile à tous.

Pour notre pays aussi, la construction de l'avenir exige connaissance du terrain, prise en compte des singularités, innovation, mobilisation de l'intelligence citoyenne, engagement, accueil des expertises d'usage.

Or que dit le gouvernement aux collectivités locales ? Il dit : « Je sais mieux que vous. Je ne vous fais pas confiance ».

Je ne fais pas partie de ceux qui réclament à cor et à cri toujours plus de décentralisation et d'autonomie fiscale. Mais je ne crois pas un seul instant que l'uniformité dans la conduite des finances publiques de toutes les collectivités soit pertinente. Tous pareils et tous contrôlés, ce n'est même pas « l'ancien monde » : c'est le bonapartisme ! C'est le mépris et l'infantilisation des élus et des citoyens. Une sacrée régression qui contribue à fissurer la belle image d'humanisme et de modernité qu'on avait voulu nous vendre.

J'en viens désormais à Bourges, où il n'était nul besoin, depuis dix ans, d'avoir le contrôle de l'Etat pour se rendre compte que les finances étaient en désordre.

Ca va mieux, dites-vous. Alors récapitulons.

Les recettes provenant des impôts locaux seront, pour la troisième année, supérieures de 7 à 8 millions d'euros à ce qu'elles étaient quand vous êtes arrivé en responsabilité. En moyenne, près de 200 € par foyer. Si vous faites le pari que l'exonération progressive de la taxe d'habitation effacera cela dans la mémoire des Berruyers, rien n'effacera la taxe sur le foncier bâti qui représente la moitié de cette somme soit 4 millions d'euros.

Les tarifs ont considérablement augmenté. Ce n'est pas nouveau mais cela s'amplifie. Vous rappelez dans l'introduction du rapport que l'inflation attendue sur 2018 ne sera que de 1,1 %. Pas à Bourges, semble-t-il. Vous prévoyez 2,5 % pour l'ensemble des tarifs et 12 % pour ceux provenant du stationnement.

Les services s'érodent. Des équipements ont fermé. D'autres, notamment les piscines, voient leurs horaires réduits et il est toujours extrêmement difficile pour les associations d'obtenir l'accès à des salles municipales.

Vous avez été contraint à une cure d'économies sans précédent. Alors que vous prévoyiez, à la même époque, des dépenses d'équipement pour 2017 proches de 20 millions d'euros, vous affichez aujourd'hui une réalisation prévisionnelle à 16,6 millions. Le même écart était constaté l'année précédente. Vous différez. Pour tout dire, vous n'avez pas le choix. Le désendettement s'impose. Et ce n'est sans doute pas une clause de style que de voir, année après année, rappelé que « *dans l'hypothèse où les organismes bancaires limiteraient leurs offres de financement, un ajustement du programme d'investissement serait nécessaire* ». Et sans doute pas un hasard si vous avez préféré ne lever quasiment aucun emprunt cette année.

Que l'investissement dans de nouveaux équipements soit désormais porté par l'agglomération, c'est la solution que nous préconisons. Mais que la ville n'ait toujours pas la possibilité de mettre à niveau ses équipements au service de la population – je pense évidemment en premier lieu aux écoles, mais aussi à la voirie, aux gymnases, ... -, c'est très dommageable et cela montre crûment les dérives dont vous êtes solidairement comptable. Un exemple en illustration : alors qu'Issoudun a signé la semaine dernière son protocole concernant le Nouveau Plan de Renouveau Urbain, Bourges n'en est encore qu'à son protocole de préfiguration préalable à la conception du projet. C'est dire le temps qu'il faudra encore !

L'apurement du passif laissé par les précédents mandats - dont vous étiez membre – et par celui-ci est renvoyé au prochain mandat. Nous avons eu l'occasion de le dénoncer au sujet du protocole mis en place pour mettre fin à la catastrophe humaine et financière de Bourges Habitat. Autrement dit, vous laissez le soin à la prochaine équipe de payer le solde de votre premier mandat. Et de remettre à niveau les équipements ... ou de les démolir ! La situation financière d'une collectivité se juge aussi à la qualité de son patrimoine.

On notera enfin qu'une nouvelle fois, le montant de la dotation de l'Etat est affecté par la baisse de population : c'était – 125 000 € l'an dernier. C'est encore – 60 000 € cette année.

Alors ça va mieux ? On jugera.

Les orientations budgétaires, enfin, c'est le moment de dessiner l'avenir.

Pour nous, il est deux domaines dans lesquels la ville doit aujourd'hui se mobiliser avec détermination. C'est la transformation des espaces urbains pour les adapter aux transitions en cours – générationnelles, énergétiques, climatiques. Ce sont l'enfance et les écoles dont les locaux sont trop souvent dégradés et les moyens de fonctionnement très insuffisants.

Les éléments de programmation pluri-annuelle que vous nous donnez ne permettent pas d'espérer d'ici à 2020 d'efforts à la hauteur des besoins constatés. Que les Berruyers soient convaincus que nous, élus de gauche, porterons sans relâche ces priorités.